



AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE – VERSION 2 DE LA MRC DU GRANIT

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la MRC **tiendra une consultation écrite pour une période de 15 jours, soit du 18 novembre 2020 au 3 décembre 2020** pour quiconque désire transmettre des commentaires à propos du **Projet de schéma de couverture de risques incendie – Version 2 de la MRC du Granit**. Dans le contexte de pandémie actuel et le territoire étant identifié en zone rouge (palier 4 – alerte maximale), l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020 prévoit que toute procédure de rassemblement de citoyens doit être remplacée par une consultation écrite plutôt qu'une assemblée publique de consultation tel que prescrit par l'article 8 de la *Loi sur la Sécurité incendie*.

Une copie de ce projet de règlement sera disponible sur le site Internet de la MRC au [www.mrcgranit.qc.ca/Services aux municipalités et organismes/Sécurité et prévention incendie](http://www.mrcgranit.qc.ca/Services_aux_municipalités_et_organismes/Sécurité_et_prévention_incendie) où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, et ce, **à compter du 18 novembre 2020**.

Donné à Lac-Mégantic, ce 10 novembre 2020.

Sonia Cloutier

Directrice générale

Secrétaire-trésorière